

CANDIDATS DES POSTES 1 À 18

Les citoyens de l'Union européenne doivent confirmer leur siège en payant en ligne, depuis le compte du candidat, un minimum de :

- 50% des frais de scolarité jusqu'au 8 septembre 2023

Le non-paiement des frais de confirmation de siège dans le délai imparti entraîne automatiquement la perte du siège !

Les citoyens des pays tiers doivent confirmer leur place en payant en ligne, depuis le compte du candidat :

- 100% des frais de scolarité jusqu'au 8 septembre 2023*

Le non-paiement des frais de confirmation de siège dans le délai imparti entraîne automatiquement la perte du siège !

*Nous vous rappelons que les citoyens des pays NON-UE ont besoin d'un **visa étudiant**, délivré par l'ambassade de Roumanie dans le pays d'origine. Le visa est délivré sur la base de la lettre d'acceptation, délivrée par le Ministère de l'Éducation - Direction Générale des Relations Internationales et des Affaires Européennes et du **paiement intégral des frais d'études**. L'université demandera la délivrance de la lettre d'acceptation en fonction des résultats d'admission. Les lettres seront téléchargées sur les comptes des candidats, dans quelques semaines, dès leur réception par l'université.



**Université de Médecine et de Pharmacie "Carol Davila" Bucarest
Faculté de Pharmacie**

CLASSEMENT AOÛT 2023

CANDIDATS ADMIS

Programme d'études: Pharmacie en français - Étudiants internationaux

No.	No. concours	Doit être confirmé
1.	00613	OUI
2.	00715	OUI
3.	01413	OUI
4.	01776	OUI
5.	00860	OUI
6.	00536	OUI
7.	00771	OUI
8.	01684	OUI
9.	00360	OUI
10.	01769	OUI
11.	01625	OUI
12.	01728	OUI
13.	01778	OUI
14.	01430	OUI
15.	01432	OUI
16.	01346	OUI
17.	01453	OUI
18.	01782	OUI

Commission Centrale d'Admission à la Faculté